

C.R.E.P.S PACA site de Boulouris T.A.E de rentrée

ROLLI CLIRTS

compétition aux distances internationales seules

Dates des compétitions :

Samedi 02 septembre 2023 : 2 départs

■ Dimanche 03 septembre 2023 :1 départ

Arbitrage:

L'inspection du matériel se fera lors de l'échauffement

<u>Récompenses</u>: cette compétition ayant pour objectif de donner de l'expérience compétitive en toute simplicité en ce début de saison, il n'y aura pas de remise des prix, ni de récompense.

Prix des inscriptions :

- 5€ par départ
- 13€ par repas pour le midi
- ½ pension possible pour le samedi soir : 45€

Date limite des inscriptions et réservations : 27 août 2023

N.B: règlement uniquement par chèque à l'ordre du Comité Régional Tir à l'Arc PACA (les espèces ne seront pas acceptées)

Dimanche 03 sentembre 2023

Lieu: C.R.E.P.S PACA site de Boulouris – 346, boulevard des Mimosas – 83700 SAINT RAPHAEL

DMS: N 43° 25' 04" - E 06° 48' 46"; DD: Lat 43,4177778 - Lon 06,812778

https://maps.google.fr/maps?q=creps+boulouris&hl=fr&ll=43.419201,6.812854&spn=0.014775,0.032573

Programme des compétitions : RYTHME en A/B/C

☐ départ 1 ; ☐ départ 2 ; ☐ départ 3

☐ repas midi : ☐ samedi ; ☐ dimanche ☐Demi-pension pour le samedi soir

Samedi 02 sentembre 2023

Samedi 02 Septembre 2025	Dimanche os septembre 2025					
- 09h00 : ouverture du greffe	- 09h00 : ouverture du greffe					
- 09h30 : échauffement (20') et vérification matériel	- 09h30 : échauffement (20') et vérification matériel					
- 09h50 : début des tirs	- 09h50 : début des tirs					
 14h00 ouverture du greffe 14h15 : échauffement (20') et vérification matériel 14h35 : début des tirs 	NOMBRE de places limité (20 par départ)					
<u>Inscriptions</u> : cocher la/les case(s) correspondante(s)						
☐ Compétitions seules						

Club:

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	inscription	repas	mail

Informations:

Le nombre de place étant limité (terrain, catégories...) nous serons peut-être contraints de refuser quelques places. La compétition est ouverte à l'ensemble des catégories et armes selon la capacité d'accueil. Une priorité sera donnée aux archers du P.P.R (catégories benjamins, minimes, cadets, poussin). Selon la disponibilité les archers seront prévenus par email avant chaque compétition.

Les blasons utilisés seront ceux du règlement officiel de la discipline T.A.E aux distances internationales, en CL : B-M (80cm) ; C-J-S (122cm) et en CO : (80 cm) ; une tenue de sport est obligatoire et la tenue de club est fortement encouragée

Repas: le C.R.E.P.S est un établissement public, il est impossible d'y pique-niquer et il n'y aura pas de buvette. Les archers et accompagnateurs peuvent prendre leur repas au restaurant du CREPS (à réserver lors de l'inscription).